

## **Chaire d'études juridiques comparatives et internationalisation du droit**

Professeur Mireille Delmas-Marty

### **VERS UNE COMMUNAUTE DE VALEURS ? LES INTERDITS FONDATEURS**

#### **Le 29 janvier 2007 – I - Les interdits fondateurs : le paradoxe pénal**

##### ***L'universalisme de la souffrance***

- Violence et figure du mal
- Massacres et négation de l'humanité

##### ***Le relativisme pénal***

- Relativisme politique
- Relativisme culturel

##### ***Vers un droit pénal de l'inhumain ?***

- La fondation d'une communauté mondiale
- Une internationalisation sélective

##### **Références (par ordre de citation)**

- E. Glissant, *Une nouvelle région du monde*, Gallimard, 2006, p. 20-131.
- A. Supiot, *Homo Juridicus, Essai sur la fonction anthropologique du droit*, Seuil, 2005, p. 82, également p. 30.
- P. Legendre, *Le crime du capitaine Lortie*, Fayard, 1989, p. 18.
- O. Yasuaki, « When was the Law of International Society Born ? An inquiry of the History of International Law from an Intercivilizational perspective », *Journal of the History of International Law*, 2000, n°2, pp. 1-66.
- F. Héritier, « Réflexions pour nourrir la réflexion », in *De la violence, t. I*, Odile Jacob, 2005, p. 17.
- D. Defert, « Entre pouvoirs et interprétations dans les œuvres de Michel Foucault », *Ibidem*, pp. 91-121.
- J. Guilaine et J. Zammit, *Le sentier de la guerre, Visages de la violence préhistorique*, Seuil, 2001, p. 9.
- B. Lang, « La violence au service de la religion : de quelques formes élémentaires d'agression dans la Bible », in *De la violence, t. I, op. cit*
- *La vengeance dans les sociétés non occidentales*, dir. R. Verdier, Cujas, 1981.
- R. Girard, *La violence et le sacré*, Pluriel, 1972.
- L. Scubla, « Ceci n'est pas un meurtre ou comment le sacrifice contient la violence », in *De la violence, t. II*
- F. Héritier, « Les matrices de l'intolérance et de la violence », in *De la violence, t. II, op. cit.*
- E. Balibar, « Violence, idéalité et cruauté », in *De la violence, t. I, op. cit.*, pp. 57-87.
- « Violences extrêmes », in *Rev. Int. Sc. soc.*, n° 174, déc. 2002.
- F. R. de Chateaubriand, « Campagne de Syrie », in *Les mémoires d'outre-tombe*, Gallimard, coll. La Pléiade, vol. I, L. XIX, ch. 16, p. 724.
- J. Semelin, *Purifier et détruire, Usages politiques des massacres et génocides*, Seuil, 2005
- H. Dumont, « Introduction » in *Le crime de génocide – Construction d'un paradigme pluridisciplinaire*, inédit.
- B. Pascal, *Pensées*, Gallimard, coll. La Pléiade, fr. 230, p. 1160 sq.
- E. Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 9<sup>ème</sup> éd. 1973
- Gurvitch, « Le problème de la conscience collective chez Durkheim », in *La vocation actuelle de la sociologie*, PUF, 3<sup>ème</sup> éd. 1969, t. II, Ch. VIII, pp. 1-58.
- E. Durkheim, *Règles de la méthode sociologique*, PUF, 18<sup>ème</sup> éd. 1973, p.70.
- M. Delmas-Marty, *Les grands systèmes de politique criminelle*, PUF, 1992, pp. 269-294.
- « Le nouveau Code pénal », RSC, 1994, p. 433 sq ; *Dix ans après la réforme de 1994, quels repères dans le Code pénal ?*, dir. M. Danti-Juan, Travaux de l'Institut de sciences criminelles de Poitiers, vol. 24, Cujas, 2005.
- A. Bernardi, « Le droit pénal bouclier ou épée des différences culturelles ? », in *Les droits de l'homme bouclier ou épée du droit pénal*, Colloque de Bruxelles, oct. 2006, à paraître sous dir. M. van de Kerchove, Bruylant, 2007.
- R. J. Rummel, *Death by Governments*, London, Transnational Publishers, 1994.
- « Le modèle Etat totalitaire », in *Les grands systèmes de politique criminelle*, PUF, 1992, pp. 198-222.
- G. Jakobs (*Kriminalisierung im Vorfeld einer Rechtsgutsverletzung*, in *ZStW* 97, 1985, p. 753 et s.)
- F. Palazzo, « Contrasto al Terrorismo, Diritto Penale, del Nemico e Principi Fondamentali », *Questione Giustizia*, n°4, 2006
- *Raisonnement la raison d'Etat*, dir. M. Delmas-Marty, PUF, 1989.
- A. Garapon, *Des crimes qu'on ne peut ni punir ni pardonner, Pour une justice internationale*, Odile Jacob 2002.
- M. Osiel, « La solidarité par le dissensus civil », in *Juger les crimes de masse*, Seuil, 2006
- H. Arendt, « L'irréversibilité et le pardon », in *Condition de l'homme moderne*, trad. Calman-Lévy, 2<sup>e</sup> éd. 1983
- H. Arendt, *Les origines du totalitarisme, Eichmann à Jérusalem*, Gallimard coll. Questo, 2002, p. 1278 sq.
- J. Bourgon, « Qui a inventé les supplices chinois ? », *L'Histoire*, 2005. 300 (n° spécial juillet-août: *La Chine: 2000 ans d'empire*) ; « Principe de légalité et règle de droit dans la tradition juridique chinoise », chap. 4 et « L'émergence d'une communauté de juristes à la fin de l'Empire (1740-1920) », chap. 5, in *Chine et démocratie. Tradition, droit, institutions*, dir. M. Delmas-Marty, P.-E. Will, à paraître, Fayard 2007